

FICHE TECHNIQUE AGIL 100 EC

Généralités :

AGIL® 100 EC (Propaquizafop) est un herbicide systémique de la famille des aryloxyphenoxy-propionate. Il est sélectif des cultures à feuilles larges et de certaines monocotylédones (alliées). Il est utilisable en post-levée de la culture et des adventices. Il contrôle un grand nombre d'espèces de graminées. Sa persistance d'action est de l'ordre d'1 mois.

Composition :

AGIL® 100 EC est un concentré émulsionnable contenant 100 g de propaquizafop/litre.

Homologation :

AGIL® 100 EC est homologué au Maroc sous le numéro : D01-4-003.

Mode d'action

AGIL® 100 EC pénètre rapidement au sein de la plante principalement par les feuilles et descend vers les racines (systémie descendante). Il inhibe l'enzyme ACCase (Acétyl-coenzyme A carboxylase). Il bloque l'étape initiale de la synthèse des acides gras, principalement au niveau des méristèmes

Adventices contrôlées par AGIL® 100 EC et cultures traitées :

Extrêmement sensible (50-100 g m.a. /ha)

Alopecurus myosuroides
Agrostis spp. (from seeds)
Apera apica-venti
Bromus spp.
Cenchrus echinatus
Dactyloctenium spp.
Digitaria spp.
Eleusine indica
Eriochloa gracilis
Hordeum spp.
Leptochloa spp.
Panicum capillare
Panicum dichotomiflorum
Panicum miliaceum
Poa pratensis
Poa trivialis
Rotboellia exaltata
Setaria spp.
Sorghum spp. (from seeds)
Repousses de céréales et de maïs

Très sensible (50-150 g/ha)

Avena spp.
Brachiaria spp.
Echinochloa spp.

Lolium multiflorum
Lolium rigidum
Panicum texanum
Phalaris spp.
Poa annua (1-3 feuille seulement)

Sensible (100-200 g/ha)
Agrostis stolonifera
Agropyron repens
Sorghum spp. (rhizome)
Cynodon dactylon

Cultures traitées

Grandes cultures	Cultures légumières	Cultures fruitières
ARACHIDE	ARTICHAUT	AGRUMES
BETTERAVES (Sucre, rouge)	ASPERGE	CAFEIER
COLZA	BROCOLI	CASSISSIER GROSEILLER NOIR
COTTON	CAROTTE	FRAISIER
HARICOTS	CARVI	FRAMBOISIER
LENTILLE	CELERI	GROSEILLER A MAQUEREAU
LIN	CHOU-FLEUR	MYRTILLES
LUPIN	CHOUX	PEPINIERES
LUZERNE	CUMIN	POMMIER
MOUTARDE	ECHALOTTE	VIGNE
POIS	EPINARD	
POMME DE TERRE	LAITUE	
SARRASIN	MANIOC	Autres
SOJA	MELON	
TABAC	OIGNON	SYLVICULTURE
TOURNESOL	PANAIS	PEPINIERES
TREFLE	PERSIL	FLEURS
VESCE	POIREAU	CULTURES D'ORNEMENT
	POIVRIER	
	RUTABAGA	
	TOMATE	

Instructions pour l'utilisation :

L'application de **AGIL® 100 EC** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

Préparation de la bouillie:

Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau. Verser directement la quantité nécessaire d'**AGIL® 100 EC** ou diluer au préalable cette quantité dans quelques litres d'eau. Compléter le remplissage en maintenant l'agitation. La bouillie doit être pulvérisée aussitôt après sa préparation.

Méthode d'application:

AGIL® 100 EC s'applique en post-levée des adventices, du stade 3 feuilles à tallage pour les annuelles et sur des pérennes de 15-20 cm pour *Agropyron repens* et *Cynodon dactylon*, et de 30-40 cm pour *Sorghum halepense*, indépendamment du stade de la culture.

Volume de bouillie: 400 - 500 litres par hectare pour une bonne répartition du produit.

Le traitement doit s'effectuer en conditions poussantes, avec une hygrométrie entre 65 et 90%, une température suffisante (> 8°C) mais inférieure à 25°C, une amplitude thermique faible. Il faut éviter les périodes de stress hydrique et les vents desséchants et il faut un délai d'une heure sans pluie après le traitement.

Dose d'emploi:

La dose d'application d'**AGIL® 100 EC** dépend du type de graminée et du stade de développement de celle-ci, plus on tarde, plus la dose doit être élevée :

- 0.5-1.2 l/ha pour les graminées annuelles
- 1-2 l/ha pour *Agropyron repens* et *Cynodon dactylon*
- 0.75-1.5 l/ha pour *Sorghum halepense*

Prévention ou gestion de la résistance :

Les phénomènes de résistance ne sont pas limités aux insectes, acariens ou maladies. Il se peut que des adventices développent ce phénomène à l'encontre de certaines familles chimiques d'herbicides.

Certaines adventices telles que le vulpin, le ray gras et la folle avoine sont connus pour avoir développé des populations résistantes à la famille des fops.

Il est donc primordial, afin de garder efficace cette famille d'herbicides le plus longtemps possible de suivre certains principes :

- Technique du faux- semis
- Déchaumage
- Adaptation de la rotation choisie
- Respect de la bonne dose d'**AGIL® 100 EC** fonction du type de graminée et du stade de celle-ci
- Limitation à une seule application d'**AGIL® 100 EC** au stade optimal des adventices
- Alternance avec les « Dims », tels qu'**AKODIM® 120 EC**

Compatibilité :

AGIL® 100 EC est compatible avec différents herbicides, fongicides, insecticides. Comme pour la plupart des graminicides sélectifs, les mélanges extemporanés avec certains herbicides anti-dicotylédones peuvent diminuer le contrôle des graminées (antagonisme) ou réduire la tolérance de la culture. Il est donc recommandé d'effectuer un test de compatibilité pour tout nouveau mélange.

Lors de l'utilisation d'un mélange extemporané, sauf avis contraire, l'ordre pour ajouter les produits dans la cuve est le suivant:

Granulés Dispersables (WG), Poudres Mouillables (WP), Suspension Concentrées (SC), Concentrés Emulsionnables (EC),

Concentrés Solubles (SL). Ajouter le produit à une cuve remplie à moitié, laisser le produit se disperser complètement et ajouter ensuite le produit suivant. Il est recommandé de pulvériser les mélanges juste après leur préparation. Eviter les mélanges avec les engrais foliaires.

Délai de ré-entrée :

Il est nécessaire d'attendre une durée de 24 h avant de rentrer dans une parcelle traitée avec **AGIL® 100 EC**.

Précautions d'emploi :

- Vérifier avant traitement le bon état de marche de l'appareil
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application

- Il est recommandé de porter des vêtements et du matériel de protection
- Respecter la dose d'application
- Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation, ne pas traiter contre le vent
- Eviter tout contact avec les yeux et la peau
- Après utilisation, ranger les produits dans un local fermé à clé
- Détruire les emballages vides et les enfouir, surtout ne pas les jeter dans les étangs et rivières
- Changer de vêtements. Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après traitement

Profil toxicologique et écotoxicologique, devenir dans l'environnement :

Toxicité

Toxicité aiguë - Orale DL50 (rat) = 2 561 mg/Kg

Toxicité aiguë - Cutanée DL50 (rat) > 2 000 mg/Kg

Toxicité aiguë - Inhalation CL50 (rat) = 3.49 mg/L (4 heures)

Irritation de la peau (lapin) : Irritant

Irritation de l'œil (lapin) : Irritant

Sensibilisation (cobaye) : Non sensibilisant

Ecotoxicité

AGIL® 100 EC est toxique pour les organismes aquatiques, non toxique pour les oiseaux et non toxique pour les abeilles.

Devenir dans l'environnement

AGIL® 100 EC est très peu soluble dans l'eau et est rapidement dégradé dans le sol et l'eau. Sa demi-vie dans ces deux milieux aquatique est de 15-26 jours en conditions normales.

AGIL® 100 EC n'a pas de potentiel de lessivage.

Premiers soins :

Consignes générales : Eloigner la personne atteinte de la zone de travail. La conduire dans un endroit bien aéré et la protéger de l'hypothermie. Ne rien administrer par voie orale et ne pas tenter de faire vomir, contacter le centre anti-poison ou un médecin. Se munir si possible de l'étiquette.

En cas d'inhalation : Aérer au maximum le sujet. Contacter un médecin par précaution.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la victime avec beaucoup d'eau et un savon ou un détergent non agressif. Consulter un médecin immédiatement.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux avec une grande quantité d'eau ou de solution saline. Lever alternativement les paupières pendant le rinçage. Contacter un médecin immédiatement.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec une grande quantité d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.

Antidote : Le propaquizafop ne possède pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique.

Stockage

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants. Ne pas conserver à une température supérieure à 38°C pendant une période trop prolongée.

Elimination des emballages

Ne jamais ré-utiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.

Il est recommandé de toujours lire l'étiquette du produit de façon approfondie et de suivre correctement les instructions.

Fabriqué par :**AAKO B.V.**

Arnhemseweg 87

P.O. Box 205

3830 AE Leusden

Hollande

Tél. : 31 (0) 33 494 84 94

Fax: + 31 (0) 33 494 80 44

e-mail: info@aako.nl

Distribué au Maroc par :**SAOAS**

Zone Industrielle TASSILA III

Agadir

Tél. : 028331010